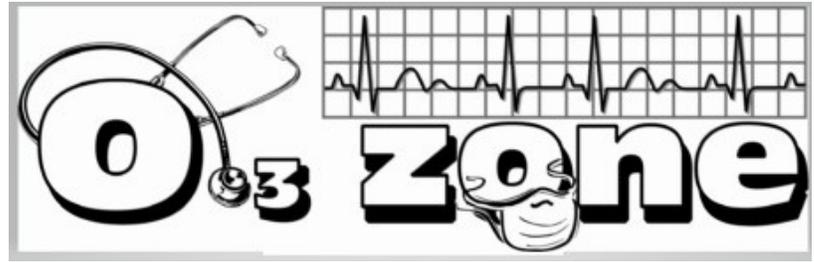




## DANS CETTE ÉDITION

*Absences invalidité - 2*  
*Vacances Fractionnées - 3*  
*OTPP - 4 et 5*  
*Perfusionniste clinique- 6 et 7*  
*Solidarité féminine - 8*  
*l'était une fois dans l'Est - 9*  
*Résultats de tirage - 10 et 11*  
*Comités syndicaux - 12*



## *Mot de la présidente*

*par Nathalie Bélanger*

Au début de la campagne électorale fédérale, nous avons entendu M. Legault demander au gouvernement fédéral d'augmenter les transferts en santé. Si cet argent est transféré au Québec, servira-t-il à rendre notre quotidien supportable, à attirer la relève, et aussi conserver nos consœurs ? Cette opportunité d'amélioration est-elle vraiment derrière nous ?

La grogne et les publications de démissions du personnel du réseau sont présentes sur les réseaux sociaux. Depuis plusieurs décennies, nous indiquons que notre capacité de travail sécuritaire diminue. Depuis plusieurs années, nous mentionnons que le réseau va craquer, que nous tenons celui-ci à bout de bras. Malgré tous nos avertissements, cette négociation qui laisse des cicatrices, démontre que le gouvernement nous écoute peu. Sur les départements, lorsque les équipes se mobilisent pour régler une situation particulière, elles nous rapportent des améliorations. Considérant la fragilité actuelle du réseau et cette quatrième vague, il serait faux de croire que le momentum est complètement disparu. La mobilisation a encore tout son sens. Votre participation demeure essentielle.

Aussi disponible sur notre site web :

<https://www.fiqsante.qc.ca/chum/documents-et-publications/?cat=7>

# Absence invalidité

maladie

accident de travail

blessure

victime acte violence

chirurgie

## CNESST, IVAC, SAAQ, Invalidité court ou long terme...

Toutes sortes de régimes complexes qui s'amalgament à la convention collective.

Ce n'est pas simple mais vous n'êtes pas seule.

Lorsque nous vivons de telles épreuves, nous sommes affaiblies, plus fragiles, avec une baisse d'énergie pour se défendre et faire respecter nos droits. Votre syndicat est là pour ça. C'est notre raison d'être!

Vous soutenir, vous guider, vous supporter, vous informer, protéger vos droits et veiller à l'application de la convention collective.

Si vous vivez une telle situation, appelez-nous au poste 15009.

Le syndicat SPSS du CHUM est là pour vous représenter et nous nous ferons un plaisir d'être là au rendez-vous.

## Si vous êtes en invalidité

Sachez que vous avez la possibilité de reporter vos vacances lors de votre période d'invalidité, et ce, tant que vous n'êtes pas de retour au travail. C'est une des seules exceptions à la convention collective qui permettent le déplacement des congés annuels durant l'année. Vous vous devez d'en faire la demande dans un délai minimal de 24 heures avant le début de vos vacances pour le réclamer à votre chef d'unité. Idéalement, nous vous recommandons de procéder par courriel, afin que vous puissiez avoir une preuve de votre demande de report. [Article 11.12 de la CCL](#)

### Lors d'un retour progressif :

Syndicalement, nous vous recommandons de demander le report de vos vacances jusqu'à ce que votre retour progressif soit terminé. Les vacances placées durant un retour progressif, le diminue d'autant car il n'existe pas de report de retour progressif, ni d'allongement de ce dernier parce que vous êtes en vacances.

Nous vous recommandons de travailler minimalement 15 jours complet de travail après la fin de votre retour au travail avant de partir en vacances. Celles-ci devront être prises après entente avec l'employeur dans la période de congé annuelle en cours.

Par ailleurs, si vous avez des projets de vacances à l'extérieur durant votre période d'invalidité vous devez avoir l'autorisation de votre médecin et remettre la prescription au bureau de santé afin que vous soyez adéquatement protégée et que cela ne contrevienne pas à votre état de santé ou à vos traitements.

par Marie Matilde Adam Charles,  
V-P invalidité et SST

**Absence invalidité  
et congés annuels**

**Lors d'un épisode d'invalidité,  
les congés fériés par contre,  
sont pris le jour même dudit  
congé férié. Ils ne sont pas  
accumulables.**

voyage  
congés  
repos  
sport

# Les Vacances Fractionnées

Des exceptions pour des vacances exceptionnelles !!!

---

Comme vous le savez, la convention collective nationale prévoit 20 jours de congés annuels par année. Aux 20 jours de congés annuels mentionnés plus tôt s'ajoute, à partir de votre 17 année de service, une journée à tous les 2 ans jusqu'à l'obtention de 5 journées supplémentaires lorsque que 25 ans de service est atteint (AVANT le 30 avril de l'année en cours). Vous pouvez prendre vos vacances de façon continue ou les diviser en périodes d'un minimum d'une semaine. Également, votre ancienneté ne prévaut que pour 1 choix par période de vacances. Malgré ce qui est expliqué précédemment, vous pouvez choisir de fractionner une de ces semaines. Ces journées doivent être prises à l'extérieur de la période de congé estival (1 juin au 30 septembre). Vous devez également vous entendre avec votre chef d'unité quant à la date de prise des congés fractionnés. Toutes les journées de vacances doivent être prises avant la prochaine période de vacances estivales.

Si, lors de la prise de vos vacances, il y a un congé férié dans les semaines prévues, ces journées vous sont payées comme si vous étiez en congé férié et vos vacances sont prolongées d'autant de jours qu'il y aurait de congés fériés pendant la période de vos vacances. Par exemple, si vous prenez 2 semaines de vacances pendant les fêtes, vous allez être en vacances pendant 2 semaines consécutives plus les 4 jours suivant ces 2 semaines. Presque 3 semaines de vacances!!!

Nous savons qu'il existe une pratique sur certains départements au CHUM offrant aux employés de reporter les journées de vacances lors de journées fériées à une date ultérieure. Sachez qu'aucune clause dans la convention collective ne l'oblige à le faire. Votre chef d'unité peut donc prolonger vos vacances d'autant que le nombre de journées fériées pendant vos vacances, et ce, sans vous consulter.

Comment puis-je conserver mes congés fériés en banque pour un usage futur ? Sachez qu'il est toujours possible de mettre en banque jusqu'à 5 fériés par année. Pour ce faire, vous devez avoir travaillé le jour dudit férié, remplir le formulaire à cet effet et vous devez vous entendre avec votre gestionnaire pour la date de la prise de vos congés fériés banqués, et ce, avant le 31 mars de ladite année. Sachez que tous vos fériés se doivent d'être remis, dans leur intégralité, avant le 30 juin. SOYEZ VIGILANT car l'employeur prendra la décision de vous retirer vos fériés non pris, **le tout en contravention de la convention collective.**

**par Julie Bisson**  
V-P relation de travail

PAR

**SYLVIE LEDUC  
KARINA THERRIEN**

V-P OTPP

## LA SURCHARGE DE TRAVAIL

Le manque de personnel, comme vous le savez sans doute, se fait ressentir dans pratiquement tous les milieux du réseau public de la santé. Le CHUM ne faisant pas exception, nous recevons beaucoup de plaintes de surcharge de travail reliée à la réorganisation engendrée par le manque de ressources afin d'éviter les TSO.

Plusieurs de nos membres nous ont déjà dit préférer travailler avec moins de personnel que de subir un TSO, comme cela se vit dans plusieurs autres milieux, entraînant de nombreuses démissions. Malgré cela, il demeure primordial de dénoncer toute situation de surcharge. Nous avons conçu des formulaires à cet effet. Dorénavant vous pourrez les compléter à même notre site Web. Chaque formulaire complété est directement acheminé, par courriel, à l'équipe OTPP (organisation travail et pratique professionnelle) du syndicat. Cette dénonciation via nos formulaires peut être faite dans la tranquillité de votre domicile, après votre quart de travail. Vous pouvez, si vous préférez, continuer à utiliser les formulaires papier.

Pour chaque surcharge reçue, nous appelons quelques personnes ayant signé la plainte afin de bien comprendre la situation. Nous avisons ensuite l'employeur en nommant seulement le département, le quart et la date, posons des questions et demandons ce qui a été fait ou sera fait pour éviter une récurrence de surcharge de travail.

Ces formulaires que vous remplissez ne vous enlèvent pas toute responsabilité si vous commettez une erreur lors d'une journée surchargée mais sera certainement pris en compte si une éventuelle poursuite judiciaire ou sanction avait lieu.

Vous pouvez aussi aller sur le site officiel de la FIQ afin de remplir un formulaire de soins sécuritaires sur [fiqsante.qc.ca](http://fiqsante.qc.ca) ou télécharger l'application de la FIQ, qui vous informe aussi des nouvelles de votre fédération nationale. La FIQ nous les transmet afin que nous fassions le suivi et aussi, utilise ces exemples pour faire leurs interventions au niveau national, dans les sphères politiques, de façon anonyme bien entendu.

Suite à la force mobilisatrice des équipes de certaines unités ayant dénoncé la surcharge via les formulaires de plainte et suite à nos interventions, l'employeur a dû trouver des solutions telles la diminution du nombre de lits actifs puisque cloner les professionnelles en soins est encore chose impossible ... 😊

## CONTACT

Poste 26593  
[spss.tot.chum@ssss.gouv.qc.ca](mailto:spss.tot.chum@ssss.gouv.qc.ca)  
fax 514-412-7356

Où trouver les formulaires de plaintes de surcharge?

**[fiqsante.qc.ca/chum](http://fiqsante.qc.ca/chum)**

**version web:**

section nos dossiers (à droite de la page d'accueil) et cliquer sur le formulaires désirés

**version papier:**

menu / documents / formulaires de surcharge et choisir celui qui vous convient

# CONSULTATION AU SUJET DE LA COTISATION DES ORDRES PROFESSIONNELS 2022-2023

Comme prévu par le code des professions, une consultation sur le montant de la cotisation annuelle des Ordres professionnels doit être faite annuellement auprès des membres.

L'OIIQ vient de terminer sa consultation en ligne sur la hausse prévue pour l'année 2022-2023 de 11.34 \$, soit une augmentation de 3%.

En 2020-2021, il y avait eu gel de la de cotisation et pour 2021-2022 il y avait eu augmentation de 7,41\$. Suite à la consultation, un rapport sera présenté à l'AGA de l'OIIQ qui aura lieu le 8 novembre cette année, où un vote sera fait par les déléguées mais à titre "indicatif" seulement i.e. sans pouvoir décisionnel...

Pour être déléguée de sa région, vous devez remplir un formulaire et assister à l'AGA de votre Ordre régional au préalable. Pour recevoir les infos, nous vous recommandons de vous inscrire à la liste d'envoi de votre Ordre professionnel régional.

## APQI

- N.B. L'APQI (Association Perfusionnistes Québec Inc) n'étant pas un ordre professionnel, elle n'est pas régit avec les mêmes règles

## OIIAQ

- 2021-2022 gel de la cotisation
- AGA date à venir en 2021
- Augmentation proposée encore inconnue

## OPIQ

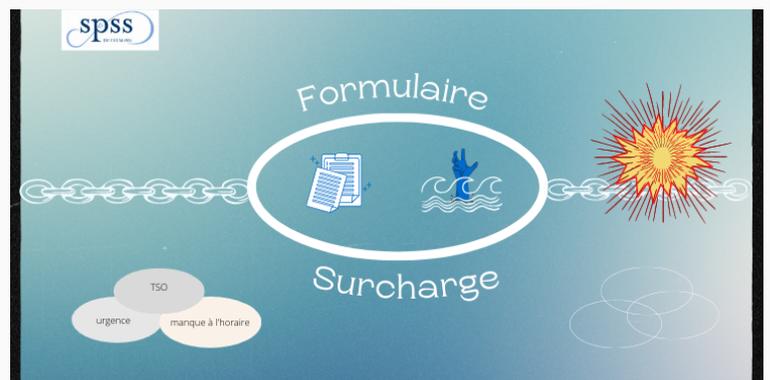
- 2021-2022 gel de la cotisation
- AGA 12 novembre 2021
- Augmentation proposée encore inconnue

En juin 2017 était adopté un projet de « **loi pour modifier l'admission et la gouvernance du système professionnel** ». Cette loi apporte plusieurs changements au niveau de l'organisation et de la gouvernance des ordres professionnels, dont les règles pour hausser la cotisation.

## Nouveauté

Vous pouvez maintenant remplir un formulaire de surcharge de travail ou signaler un TSO à votre équipe OTPP en ligne, à partir de notre site web. Dans la section **nos dossiers** vous retrouverez les formulaires web et dans la sections **documents** vous avez la version papier, que vous pouvez télécharger ou imprimer.

En complétant un formulaire web, l'équipe OTPP recevra, immédiatement, par courriel, les informations transmises. C'est rapide et gratuit! Profitez-en!



Le SPSS se modernise

[fiqsante.qc.ca/chum](https://fiqsante.qc.ca/chum)



# PERFUSIONNISTE CLINIQUE

par Mylène Durocher, intérim à la mobilisation-communication  
et Sophie Thomas, perfusionniste clinique

Les perfusionnistes sont des professionnels de la santé hyperspécialisés qui travaillent dans des centres hospitaliers où l'on retrouve de la chirurgie cardiaque. Ils prennent en charge les fonctions cardio-circulatoires et cardio-pulmonaires du patient. Ils procèdent à la mise en marche, à la surveillance, au maintien, au transport, au sevrage et à l'arrêt des supports circulatoires.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en perfusion extracorporelle, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en sciences de la santé ou en sciences biologiques, ou attester d'une formation jugée équivalente.

Au Québec, pour pratiquer la profession de perfusionniste, le candidat doit détenir un diplôme d'études supérieur spécialisé (D.E.S.S) de l'université de Montréal en Perfusion Extracorporelle et avoir réussi avec succès l'examen de certification canadienne de la Société Canadienne de Perfusion Clinique.

La majorité des perfusionnistes cliniques sont aussi membres de l'association des perfusionnistes du Québec Inc. (APQI) qui a été fondée en 1969. La première convention collective fut signée en 1976. N'ayant pas d'ordre professionnel pour règlementer la formation officielle et encadrer les nouveaux perfusionnistes, l'APQI a décidé de s'investir en ce sens et en 1987 un comité éducatif a été créé. Le développement important de la formation au cours des vingt dernières années a eu un impact majeur sur l'évolution de la profession.

## MILIEUX DE PRATIQUE

- Bloc opératoire
- Service Hémodynamie
- Soins intensifs etUSIC
- Suivi post-op en clinique
- Équipe de prélèvement organe

AVANT 1996 LES PERFUSIONNISTES DU QUÉBEC DEVAIENT OBTENIR UNE FORMATION DE NIVEAU COLLÉGIAL À L'EXTÉRIEUR DE LA PROVINCE, SOIT AU COLLÈGE DE CARIBOU EN COLOMBIE-BRITANNIQUE OU À L'INSTITUT MICHENER DE TORONTO EN ONTARIO

## PRINCIPAUX APPAREILS SPÉCIALISÉS

- CEC
- ECMO
- Auto-transfuseur et aphérèse
- Ballon intra-aortique
- Programmation cardio-stimulateur et cardio-défibrillateur
- Cœur mécanique
- Appareil de reconditionnement Ex-vivo
- Cœur artificiel temporaire

LE COLLÈGE DES MÉDECINS DU QUÉBEC (CMQ), PAR LA LOI MÉDICALE ET SON RÈGLEMENT SUR LES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES POUVANT ÊTRE EXERCÉES EN PERFUSION CLINIQUE, EST LE SEUL ORGANISME QUI ENCADRE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE DES PERFUSIONNISTES CLINIQUES AU QUÉBEC.

## QUELQUES DATES IMPORTANTES

1993 : L'APQI entreprend des démarches auprès du Collège des médecins pour qu'un règlement d'autorisation d'actes soit adopté afin de légaliser la pratique professionnelle.

1996 : La première cohorte d'étudiants entre dans le premier programme québécois de formation en perfusion extracorporelle, soit le Certificat en Perfusion Extracorporelle de l'Université de Montréal.

2001 : Un Groupe de travail ministériel produit un rapport pour revoir l'ensemble des activités réservées dans le domaine de la santé, en excluant la perfusion clinique puisque les perfusionnistes ne font partie d'aucun ordre professionnel reconnu.

2003 : Le Bureau du Collège des médecins adopte le Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées en perfusion clinique.

2005 : Les perfusionnistes cliniques québécois obtiennent par décret gouvernemental des actes médicaux propres à leur profession par le biais de la publication du Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées en perfusion clinique.

2007 : Le Certificat en Perfusion Extracorporelle est transformé en Diplôme d'Études Supérieures Spécialisée en perfusion extracorporelle (D.E.S.S.) et est reconnu par les pairs canadiens et américains.

2014 : Uniformisation des échelles salariales des perfusionnistes à travers le Québec avec attribution du rangement salarial 23 (sur 28 rangements dans la fonction québécoise).

2015 : Le comité pédagogique de l'Université de Montréal (UdM) monte un dossier pour démontrer au gouvernement que la formation de perfusionniste est l'équivalent d'une maîtrise et non seulement un D.E.S.S.

1916 EST MARQUÉE PAR LA DÉCOUVERTE DE L'HÉPARINE, UN ANTICOAGULANT NATUREL QUI PRÉVIENT LA FORMATION DE CAILLOTS SANGUINS.

1937 L'INVENTION DU SYSTÈME DE CIRCULATION EXTRACORPORELLE. IL S'AGIT D'UN SYSTÈME DE CŒUR-POUMON ARTIFICIEL QUI REMPLACE LE CŒUR VIA LA POMPE À ROULEAUX ET LES POUMONS VIA L'OXYGÉNATEUR.

1952 UNE PREMIÈRE CHIRURGIE CARDIAQUE EST PRATiquÉE À L'IUCPQ.

1953 L'APPAREIL DE DÉRIVATION CŒUR-POUMON ARTIFICIEL EST UTILISÉ, AVEC SUCCÈS, LORS D'UNE OPÉRATION À CŒUR OUVERT.

1968 LA PREMIÈRE GREFFE CARDIAQUE AU CANADA EST RÉALISÉE À L'ICM.

1992 DEMANDE D'INCORPORATION AU CODE DES PROFESSIONS REFUSÉE EN RAISON DU NOMBRE RESTREINT DE SES MEMBRES (27) ET DE LEURS RESSOURCES FINANCIÈRES JUGÉES, À L'ÉPOQUE, INSUFFISANTES.

1992 DISSOLUTION DE LA MISSION SYNDICALE DE APQI POUR SE CONCENTRER SUR LA PROMOTION DE LA PROFESSION.

2005 UN DÉCRET GOUVERNEMENTAL EXIGE QUE LES PERFUSIONNISTES CLINIQUES DU QUÉBEC INTÈGRENT OFFICIELLEMENT LES RANGS DU MONDE SYNDICAL. EN EFFET, LA LOI 30 INCLUT LES PERFUSIONNISTES À LA CATÉGORIE 1.

2022 LE PROGRAMME DE PERFUSION DE L'UDM DEVIENDRA OFFICIELLEMENT UNE MAÎTRISE À L'AUTOMNE

# Solidarité féminine

Qu'en est-il aujourd'hui de la solidarité féminine? Les femmes peu importe la couleur, les origines, l'orientation sexuelle, sont-elles enclines à cette solidarité tel une sororité ou une fraternité chez les hommes? Les femmes sont-elles respectées à leur juste valeur quand il s'agit d'opinions diverses ou bien de la manière dont elles s'habillent? Il est clair qu'il y a plusieurs nuances à apporter. La révolution des femmes fut fort aidante mais ne sommes-nous pas assises, mesdames, sur des acquis fragiles qui peuvent être perdus à tout moment?

Le mot solidarité veut-il dire encore quelque chose aujourd'hui? Au sein même des femmes ou groupes de femmes, nous nous déchirons que ce soit pour obtenir une promotion ou bien pour juger de l'habillement d'une autre ou de son apparence. Il est à noter qu'une forte pression exercée par la société encore aujourd'hui, pousse de manière consciente ou inconsciente à vouloir et même devoir être performante en tant qu'amie, mère, conjointe, soignante et professionnelle. Ces attentes sociales sont tellement profondément ancrées dans nos cultures qu'elles deviennent nos propres attentes. Ceci crée une compétition malsaine et les femmes vont se juger beaucoup plus durement entre elles. Les femmes ne sont pas naturellement douces, délicates ou fragiles. Encore là, la société patriarcale prône encore ce genre de stéréotypes. Même si on vient à penser que ce schéma est le bon, que nous y sommes réduites, il faut au contraire arrêter de le reproduire et y mettre fin, le déconstruire. La pression sociale semble donc être un facteur de manque de solidarité féminine. Par exemple, on associe souvent le port du voile à un manque de liberté mais quand est-il vraiment des valeurs et des choix de la femme qui le porte? Alors même qu'on les blâme ou critique pour une prétendue soumission, on souhaite qu'elles adhèrent à notre point de vue. Ceci est une critique contradictoire et peu compréhensive d'une femme à une autre. Il faudra certes que la femme apprenne un jour à s'aimer elle-même pour pouvoir être bienveillante auprès des autres. On ne peut pas atteindre une égalité entre les sexes alors qu'il n'y en a pas entre les femmes. En effet, on observe un manque de solidarité, ou même de non solidarité, envers les femmes ce qui entraîne une division et agit comme un frein à l'égalité entre les sexes. Au contraire, cette solidarité féminine devrait prendre le dessus et constituer les fondations et un précieux outil pour avancer et faire valoir nos revendications. Par exemple, le mouvement #metoo qui a été salutaire pour beaucoup de femmes est un bel élan de solidarité féminine sans jugement entre elles. Ce mouvement a apporté son lot de changement dans notre façon de voir les choses mais encore aujourd'hui, malgré le nombre important d'enquêteurs ajoutés aux agressions sexuelles, du point de vue judiciaire, le code criminel n'a pas été changé. Il n'y a pas eu de révolution sur ce point. N'oublions pas, « sans oui, c'est non. »

En outre, la solidarité féminine est le pilier de la lutte féministe pour l'égalité ce qui implique d'être respectueuses envers nos différences et revendiquer qu'il n'y a pas qu'un seul modèle de femme mais plusieurs manières de l'être.

« OSEZ LE FÉMINISME! »

**PAR KIME GOBEIL**

V-P condition féminine, réservé inhalothérapeute



## *Il était une fois dans... l'EST*



**Inhalothérapeute:** une profession de la santé dont l'expertise en soins du système cardio-respiratoire est reconnue par le Code des professions du Québec. Ce terme est utilisé surtout au Québec et au Nouveau-Brunswick. Du côté anglophone et dans le reste du Canada, on parle plutôt de Respiratory Therapist.

- **1950** - L'inhalothérapie voit le jour au Québec. À cette époque, on parlait d'oxygénothérapeutes. C'est le Dr Louis Lamoureux, alors chef du service d'anesthésie de l'Hôpital Notre-Dame, qui suggéra de former des oxygénothérapeutes lors d'une assemblée générale de la Société canadienne des anesthésistes.

- **1964** - Création de la première école en inhalothérapie au Canada, alors dénommée « École de technologie en thérapie inhalatoire » de l'Institut Lavoisier de l'Hôpital St-Joseph de Rosemont, aujourd'hui l'Hôpital Maisonneuve Rosemont. Dr Roméo Soucy, (1926-2011), biochimiste et chef du laboratoire de physiologie respiratoire de l'Hôpital Saint-Joseph de Rosemont, fut le premier directeur de l'école. Ce qui lui a conféré le titre de père fondateur de l'inhalothérapie au Québec.

- **1969** - L'inhalothérapie est devenue une technique spécialisée (3 ans) de niveau collégial. Le premier CÉGEP à offrir le programme fut celui de Rosemont. Les inhalothérapeutes s'affilient à la Corporation des techniciens professionnels de la province de Québec.

- **1972** - La Corporation présente un mémoire à l'Office des professions, afin d'intégrer le système professionnel.

- **1973** - Intégration du volet anesthésie à la formation. Vers la fin des années 60, l'Association des anesthésistes du Québec mandate un comité pour étudier la possibilité de former des assistants aux anesthésistes. Traditionnellement, les infirmières avaient toujours assisté les médecins dans les salles d'opération, mais leurs tâches étaient orientées d'abord vers la chirurgie et de façon très secondaire vers l'anesthésie. En outre, les inhalothérapeutes recevaient une formation axée sur les techniques de soutien de la respiration et de la circulation. La façon dont leur programme était structuré rendait facile l'introduction des modifications pour l'adapter aux nouvelles exigences de la discipline.

- **1982** - L'Office des professions recommande au ministre de former une nouvelle corporation autonome à titre réservé pour les inhalothérapeutes (10 ans entre la demande et la recommandation !!).

- **1984** - Constitution, par lettres patentes, d'une corporation professionnelle au sens du Code des professions.

- **1989** - Le département de l'Université de Montréal crée un certificat en inhalothérapie. D'autres universités offriront aussi de la formation en inhalothérapie, tel que l'UQAT et l'UQTR.

-**2002**- Une étude comparative établit le manque criant d'heures de formation et en **2008** le MELS et le MSSS s'entend avec l'OPIQ que le rehaussement de la formation initiale doit être prioritaire.

Enfin, l'augmentation de l'incidence des maladies respiratoires et des maladies chroniques, le vieillissement de la population, l'évolution des technologies en anesthésiologie et en d'assistance des fonctions cardio-respiratoire et la complexité croissante des malades, ainsi que l'évolution de soins prodigués par les inhalothérapeutes (comme les soins à domicile ou les troubles du sommeil qui ne figuraient pas dans la formation collégiale initiale) sont les principales raisons de rehausser la formation initiale vers le milieu universitaire. C'est un dossier qui traîne depuis près de 20 ans et cet été, le gouvernement a refusé, une fois de plus, la demande de rehaussement. Malgré les nombreux rapports démontrant la nécessité. Donc c'est à suivre, encore.



# TIRAGE



## LISTES DES GAGNANTS

Pour rendre nos fêtes plus festives, nous sollicitons des commanditaires afin de pouvoir offrir des cadeaux aux participantes. Nous distribuons les cadeaux sous forme de prix de participation via tirage. Avec la pandémie, les tirages aussi ont pris le virage numérique. De plus, l'interdiction de tenir des évènements présentiels a aussi modifié notre façon de distribuer les prix. Seules les membres en règle sont éligibles pour les tirages, c'est-à-dire avoir signé sa carte d'adhésion au SPSS.

La journée de la femmes 2021 n'ayant pu avoir lieu, le SPSS a procédé au tirage avec la liste complète des membres en règle du syndicat (en date du 2 sept 2021).

La journée des professionnelles a eu lieu le 26 mai 2021 et c'est la liste de toutes les participantes qui a été soumise pour le tirage des prix.

Plusieurs cadeaux non réclamés attendaient preneur, alors nous avons fait un troisième tirage avec ceux-ci, en prenant la liste de tous les membres en règle du SPSS (en date du 2 sept 2021).

## JOURNÉE DES PROFESSIONNELLES



20 prix  
pour toutes  
les participantes

Tirage effectué le  
2021-09-08 en  
présence de 2  
membres du SPSS:

Mélanie Dionne  
matricule 96303  
et  
Chi vi Siu  
matricule 90983

|    | cadeau              | matricule | nom             | prénom                | commanditaire  |
|----|---------------------|-----------|-----------------|-----------------------|----------------|
| 1  | spa 100\$           | 21603     | MARTINEZ        | ARCONADA BELINDA      | les fonds FTQ  |
| 2  | spa 100\$           | 12978     | CAO             | BEAU-VISAL            | les fonds FTQ  |
| 3  | spa 100\$           | 45025     | ST-GELAIS       | MYRIAM                | les fonds FTQ  |
| 4  | resto 100\$         | 93948     | MOULAI          | LIDYA                 | les fonds FTQ  |
| 5  | resto 100\$         | 20153     | DENESTAN        | JOSAPHAT              | les fonds FTQ  |
| 6  | resto 100\$         | 50017     | OUBNI           | FATIHA                | les fonds FTQ  |
| 7  | resto 100\$         | 98625     | ROSCA           | LUNGU ANCA PAULA      | les fonds FTQ  |
| 8  | resto 100\$         | 98409     | TRAN            | JENNY                 | les fonds FTQ  |
| 9  | épicerie 100\$      | 91090     | DAVIDSON        | ROXANNE               | les fonds FTQ  |
| 10 | épicerie 100\$      | 21518     | DA              | SILVA-SANTIAGO MELINA | les fonds FTQ  |
| 11 | épicerie 100\$      | 95329     | GIRARD          | EMILIE                | les fonds FTQ  |
| 12 | épicerie 100\$      | 20972     | BILODEAU        | KARINE                | les fonds FTQ  |
| 13 | La Forfaiterie 75\$ | 80334     | IMANANIMWE      | VEREDIANA             | La Personnelle |
| 14 | La Forfaiterie 75\$ | 13735     | SAINCYLUS       | GERMINA               | La Personnelle |
| 15 | La Forfaiterie 75\$ | 12865     | ALAURENT        | SOPHIE                | La Personnelle |
| 16 | essence 50\$        | 75076     | BERNARDO        | MICHAEL               | les fonds FTQ  |
| 17 | essence 50\$        | 15785     | BOUAZIZ         | FARIZA                | les fonds FTQ  |
| 18 | essence 50\$        | 88813     | JBARA           | HALIMA                | les fonds FTQ  |
| 19 | SAQ 30\$            | 48811     | LARIN           | CHANTAL               | les fonds FTQ  |
| 20 | SAQ 30\$            | 85972     | GRIMARD-RONDEAU | MELISSA               | les fonds FTQ  |



# TIRAGE

## LISTES DES GAGNANTS



### JOURNÉE DE LA FEMME

21 prix pour toutes les membres en règle du SPSS



Tirage effectué le 2021-09-08 en présence de 2 membres du SPSS:

Mélanie Dionne matricule 96303 et Chi vi Siu matricule 90983

|    | cadeau              | gagnante                      | matricule | commanditaire  |
|----|---------------------|-------------------------------|-----------|----------------|
| 1  | spa 100\$           | RIVETTE SHANNA                | 22401     | les fonds FTQ  |
| 2  | spa 100\$           | LOMBARD SARAFINA              | 84075     | les fonds FTQ  |
| 3  | spa 100\$           | MONTMARQUETTE MOREAU KATERINE | 90907     | les fonds FTQ  |
| 4  | spa 100\$           | OBAS GEHANNE                  | 84039     | les fonds FTQ  |
| 5  | spa 100\$           | LANGE TARA                    | 15790     | les fonds FTQ  |
| 6  | spa 100\$           | OGE JENNIFER                  | 20146     | les fonds FTQ  |
| 7  | spa 100\$           | GUILLAUME EMILIE              | 22023     | les fonds FTQ  |
| 8  | spa 100\$           | LY THUY AN                    | 21540     | les fonds FTQ  |
| 9  | resto 100\$         | JEAN-MARIE JOHANNE            | 42498     | les fonds FTQ  |
| 10 | resto 100\$         | GIGUERE DOMINIQUE             | 29894     | les fonds FTQ  |
| 11 | resto 100\$         | CLARK JENNIFER                | 97345     | les fonds FTQ  |
| 12 | La Forfaiterie 75\$ | BEAUVAIS JOHANA               | 97110     | La Personnelle |
| 13 | La Forfaiterie 75\$ | GAGNIER-TETREAUULT EVLYNE     | 16524     | La Personnelle |
| 14 | épicerie 50\$       | AFUMAMBALE ELISABETH          | 50131     | les fonds FTQ  |
| 15 | épicerie 50\$       | ST-PIERRE NANCY               | 14199     | les fonds FTQ  |
| 16 | épicerie 50\$       | VILBRUN STERLINE              | 16309     | les fonds FTQ  |
| 17 | essence 50\$        | SANTERRE MANON                | 80753     | les fonds FTQ  |
| 18 | essence 50\$        | ST-PREUX PERRETTE             | 91542     | les fonds FTQ  |
| 19 | essence 50\$        | LECAVALIER MERIDITH           | 82130     | les fonds FTQ  |
| 20 | SAQ 50\$            | MALO PATRICE                  | 88271     | les fonds FTQ  |
| 21 | SAQ 20\$            | PELCHAT LIETTE                | 80496     | les fonds FTQ  |

|    | cadeau                          | nom          | prénom       | matricule | commanditaire |
|----|---------------------------------|--------------|--------------|-----------|---------------|
| 1  | Resto le Shaker 100\$           | DERISE       | MYRIAM       | 90387     | les fonds FTQ |
| 2  | Épicerie Métro 50\$             | DESLANDES    | MARIE-CLAUDE | 85509     | les fonds FTQ |
| 3  | Péto Canada 50\$                | PILON        | EVE-ANNIE    | 13152     | les fonds FTQ |
| 4  | Péto Canada 50\$                | BELISLE      | KARINE       | 96208     | les fonds FTQ |
| 5  | Épicerie Métro 50\$             | PIVERGER     | MAURICE      | 80453     | les fonds FTQ |
| 6  | Resto Balthazar 50\$            | PIERRE       | JUDELYNE     | 22160     | les fonds FTQ |
| 7  | Ultramar 25\$                   | PIRVU        | ANDRA        | 22099     | les fonds FTQ |
| 8  | Ultramar 25\$                   | DO           | PHUONG       | 85938     | les fonds FTQ |
| 9  | SAQ 25\$                        | LAHAIE       | ALEXANDRA    | 93746     | les fonds FTQ |
| 10 | SAQ 25\$                        | THOMAS       | JOHANNE      | 95847     | les fonds FTQ |
| 11 | Canadian Tire 25\$              | HAMEL        | FRANCINE     | 63626     | les fonds FTQ |
| 12 | Jean-Coutu 25\$                 | ILIODIN      | RENALD       | 18811     | les fonds FTQ |
| 13 | 2 billets Guzzo                 | COUTURE-OTIS | MANNDY       | 19389     | les fonds FTQ |
| 14 | 2 billets Guzzo                 | BEAUDIN      | VALERIE      | 97044     | les fonds FTQ |
| 15 | 2 billets Guzzo                 | ABDANIS      | ZAMUDA       | 15547     | les fonds FTQ |
| 16 | "L'amour & l'argent"            | MICHEL       | EMMANUELLE   | 22427     | SPSS du CHUM  |
| 17 | "Parce qu'elles étaient femmes" | BELANGER     | ALLISON      | 22992     | SPSS du CHUM  |

### CADEAUX NON-RÉCLAMÉS

17 prix pour toutes les membres en règle du SPSS



# ACTIVITÉS SYNDICALES

Vous avez un certain intérêt syndical sans vouloir y être élue? Pas de problème voici ce qu'il vous faut! Comité divers, activités, information

## LES COMITÉS D'INTÉRÊT

### COMITÉ DÉLÉGUÉES

nb participantes illimité  
3 à 4 rencontres/an  
rôle de pivot entre le  
SPSS et les membres de  
votre unité

### COMITÉ JEUNES

moins de 35 ans  
nb participantes illimité  
3 à 4 rencontres/an  
sujets qui concernent  
particulièrement la  
jeunesse au travail

### CONDITION FÉMININE

de retour bientôt  
si intéressée, appelez  
Mme Kime Gobeil au  
poste 35429

## LES COMITÉS ÉLUS

### COMITÉ EXÉCUTIF

11 mandats  
6 Temps complet  
5 Temps partiel

### COMITÉ D'ÉLECTION

3 postes  
1 présidente  
2 scrutatrices  
besoins ponctuels

### SURVEILLANCE DES FINANCES

2 postes  
1 vérification mi-annuelle  
1 vérification annuelle  
présentation d'un rapport

## À VENIR

- PRÉSENTATION RREGOP
- CONFÉRENCES MIDI
- QUIZ WEB
- SONDAGES DIVERS

## FÊTE

- DE LA FEMME
- DES PROFESSIONNELLES

## INFORMATION

- COURRIELS / BABILLARDS
- FACEBOOK SPSS-CHUM
- SITE WEB [fiqsante.qc.ca/chum](https://fiqsante.qc.ca/chum)
- ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
- TOURNÉE DES UNITÉS
- AUX BUREAUX DU SPSS

nous joindre: au poste 34298 ou au [spss.chum@ssss.gouv.qc.ca](mailto:spss.chum@ssss.gouv.qc.ca)